



**UNIVERSITÉ  
DE MONCTON**

## **ÉVALUATION DES PROGRAMMES**

**Doctorat en éducation**

**Recommandations du  
Comité conjoint de la planification  
et  
Avis du Vice-rectorat à l'enseignement  
et à la recherche**

**CGV-200613**

## RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

### **Recommandation 1**

*Que la Faculté en collaboration avec la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) clarifie la notion de la « résidence » et des modalités du programme à mi-temps.*

### **Recommandation 2**

*Que la Faculté révise les objectifs du programme et précise les résultats d'apprentissage et les finalités voulus en fonction d'une analyse des besoins de la clientèle ciblée étant entendu que ces discussions devront aborder à la fois la place de l'éducation francophone en milieu minoritaire dans le programme et l'intégration de la grande diversité d'expertise du corps professoral.*

### **Recommandation 3**

*Que la Faculté élabore un parcours de l'étudiante ou de l'étudiant en rendant explicite les divers jalons et étapes du programme.*

### **Recommandation 4**

*Que la Faculté revoie les mécanismes de suivi auprès des étudiantes et étudiants afin de mieux les encadrer tout au long de leur programme.*

### **Recommandation 5**

*Que la Faculté, la FESR et les services qui y sont associés revoient la coordination et la communication des informations liées à l'appui aux étudiantes et étudiants.*

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

### Évaluation du programme de doctorat en éducation Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

#### 1. Introduction

Les 30 et 31 janvier 2019, la professeure Sylvie Lamoureux, de l'Université d'Ottawa, et le professeur Jules Rocque, de l'Université de Saint-Boniface, visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de doctorat en éducation et de donner leur avis au sujet de ce programme. Ils ont remis leur rapport d'évaluation le 6 mars 2019.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR), le Comité d'évaluation interne de la Faculté des sciences de l'éducation et la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 10 avril 2019, du 18 avril 2019 et du 25 avril 2019 respectivement. Le Comité d'évaluation interne comprenait le responsable du programme de doctorat, plusieurs membres du CES en éducation et une représentante des étudiantes et étudiants du programme.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par les membres du Comité d'évaluation interne de la Faculté des sciences de l'éducation, du rapport de l'équipe d'évaluation externe Lamoureux et Rocque et des réactions du Comité d'évaluation interne de la Faculté des sciences de l'éducation, du décanat de la FESR et du décanat de la Faculté des sciences de l'éducation à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de doctorat en éducation.

#### 2. Réponse au mandat d'évaluation

Les évaluateurs externes proposent sept recommandations prioritaires. La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation les accueille favorablement et se dit « en accord avec les réactions internes au rapport, comme explicitées par le responsable du programme » (p. 2).

La doyenne affirme qu'« il nous semble très important de revoir les finalités et les objectifs et de clarifier la place de la thématique de l'éducation francophone en milieu minoritaire dans le programme. Cette recommandation nous apparaît comme le point de départ pour mieux encadrer les autres actions proposées, dont l'idée d'explorer la création d'un programme de doctorat en éducation (D.Éd.), qui serait complémentaire à notre programme actuel » (p. 2).

## **2.1 Le contenu du programme et son évolution**

L'équipe d'évaluation recommande d'« explorer la mise sur pied d'un programme de doctorat professionnel en éducation (D.Ed.) ciblant les clientèles professionnelle régionale, pancanadienne en milieux minoritaires et internationale, leur permettant de développer une rigueur au niveau des habiletés de pensée supérieures tout en conduisant un projet d'intervention lié à leur pratique » (p. 24). Le doyen de la FESR note qu'« un tel programme serait certainement bien adapté à la clientèle visée qui est souvent sur le marché du travail. La FESR encourage la Faculté de sérieusement considérer la création d'un tel programme » (p. 2). Le Comité d'évaluation interne observe que cette possibilité soulève de nombreuses questions : « Quelles seraient les conséquences d'un tel programme sur le programme actuel? Est-ce que les admissions au 3<sup>e</sup> cycle augmenteraient? Aurait-on les ressources nécessaires pour donner les nouveaux cours associés à une éventuelle scolarité de D.Éd.? » (p. 13).

Les évaluateurs externes suggèrent d'« explorer avec le personnel enseignant d'autres modalités d'offre de cours, y compris les cours intensifs et les cours à distance, afin d'ajouter une flexibilité de plus au programme tout en considérant l'importance que portent les étudiantes et les étudiants aux relations humaines développées lors des cours en présentiel » (p. 6). Le Comité d'évaluation interne se dit prêt « à explorer d'autres modalités quant à l'offre des cours de scolarité, et cette exploration impliquera les membres du corps professoral » (p. 7).

L'équipe d'évaluation suggère également d'« élargir l'éventail de cours au choix en ajoutant les cours de maîtrise à la liste de cours optionnels » (p. 7). Le Comité d'évaluation interne note qu'« un des deux cours d'étude approfondie pourrait être remplacé par un cours EDUC6000. Un tel changement devra se préparer avec la collaboration de la FESR. La Faculté s'engage à étudier la possibilité d'élargir l'éventail des cours au choix » (p. 7).

Les évaluateurs externes recommandent de « cibler les compétences à développer pour bien préparer l'éventuelle insertion professionnelle des diplômés, que ces derniers devront démontrer dans leurs diverses tâches connexes, tels que les assistanats de recherche, en vue de développer une programmation hors cours pour former les étudiantes et les étudiants (p. 13). À l'avis du Comité d'évaluation interne, « la gamme de compétences dont parlent les évaluateurs dans leur recommandation est déjà bien ciblée par la structure actuelle du programme » (p. 8).

## **2.2 La direction et les ressources professorales**

Les évaluateurs externes mentionnent que « des inquiétudes ont aussi été soulevées de la part des étudiantes et des étudiants et d'autres personnes rencontrées lors de la visite quant à la capacité du programme d'offrir un enseignement de haut niveau dans le domaine de la méthode de recherche quantitative, depuis le départ d'un membre du personnel qui était spécialiste dans ce domaine » (p. 6). Ils suggèrent que « la direction voudrait peut-être revoir le niveau de compétences dans ce domaine parmi les membres du personnel actuel et évaluer la nécessité d'ajouter une ressource humaine » (p. 9).

Le doyen de la FESR affirme que « la Faculté devra se pencher sur cette question et trouver des moyens d'offrir une telle formation aux étudiantes et aux étudiants » (p. 1). La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation partage ses inquiétudes « concernant la perte du professeur expert en méthodes quantitatives et l'impact de cette situation sur la formation des étudiantes et des étudiants » (p. 1). Le Comité d'évaluation interne note que « l'ajout d'une ressource humaine spécialisée dans ce domaine permettrait de maintenir le niveau de qualité du programme offert aujourd'hui » (p. 5).

### **2.3 L'enseignement et les conditions associées**

Les évaluateurs externes recommandent de « clarifier la notion de la « résidence » et des modalités du programme à mi-temps pour l'ensemble des acteurs et en évaluer les modalités et la place dans le programme » (p. 23). Le Comité d'évaluation interne appuie cette recommandation : « Le responsable du programme, en consultation avec le CES et la Doyenne, ajoutera une partie au Guide des études au Doctorat en éducation qui explique mieux le fait que le portfolio d'intégration à la communauté scientifique (Volet 1 de l'examen prédoctoral) prend la place de ce qui était appelé « résidence » dans l'ancienne itération du programme » (p. 14); « Le responsable du programme, en consultation avec le CES, la Doyenne et la FESR, s'engage à évaluer les modalités d'une offre possible à mi-temps du programme (qui se donne actuellement seulement à temps plein) » (p. 14).

#### **Recommandation 1**

*Que la Faculté clarifie la notion de la « résidence » et des modalités du programme à mi-temps pour l'ensemble des acteurs et en évalue les modalités et la place dans le programme.*

L'équipe d'évaluation mentionne « la nécessité d'intégrer une composante qui serait en mesure d'évaluer les compétences langagières passives (réceptives) en anglais des étudiantes et des étudiants qui déposent leur demande d'admission au programme » (p. 13). Le Comité d'évaluation interne note que « la Faculté est ouverte à explorer la possibilité de mettre en place un tel mécanisme d'évaluation des compétences langagières en anglais au processus d'admission » et « s'engage aussi à considérer la possibilité d'inclure un cours d'anglais au cursus (peut-être dans le cadre d'une propédeutique) pour les étudiantes et les étudiants qui démontrent une certaine faiblesse à ce sujet lors du processus d'admission » (p. 7).

Les évaluateurs externes suggèrent de « réévaluer les attentes quant aux dossiers d'admission des candidates et des candidats au doctorat – quelle place ou quel poids accorde-t-on aux activités rattachées à la RDC comme indicateur de préparation aux études doctorales? » (p. 19). Le Comité d'évaluation interne indique que « la Faculté s'engage à réévaluer ses attentes au moment de la demande d'admission autour de l'expérience en RDC des futures candidates et des futurs candidats au programme » (p. 12).

## 2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

Les évaluateurs externes recommandent de « réviser les objectifs du programme de doctorat en consultant tous les acteurs ; préciser les résultats d'apprentissage et les finalités voulus en fonction d'une analyse des besoins de la clientèle ciblée. Ces discussions devront aborder à la fois la place de l'éducation francophone en milieu minoritaire dans le programme (toile de fond, fil conducteur, élément de contexte) et l'intégration de la grande diversité d'expertise du corps professoral » (p. 23).

### **Recommandation 2**

*Que la Faculté révise les objectifs du programme et précise les résultats d'apprentissage et les finalités voulus en fonction d'une analyse des besoins de la clientèle ciblée. Ces discussions devront aborder à la fois la place de l'éducation francophone en milieu minoritaire dans le programme et l'intégration de la grande diversité d'expertise du corps professoral.*

Le Comité d'évaluation interne est « d'avis qu'un exercice de redéfinition des finalités et objectifs du programme doit avoir lieu » (p. 4) : « La Faculté verra à l'organisation de deux à trois assemblées facultaires, rassemblant tous les membres du corps professoral, dans le but d'établir des objectifs et des finalités qui reflètent mieux les besoins des étudiantes et des étudiants actuellement inscrits au programme. Bien entendu, un tel exercice doit aussi être fait en anticipant les besoins des futures étudiantes et des futurs étudiants du programme » (p. 5). À la fin de cet exercice, la Faculté verra « à la révision complète des descriptions de cours et de l'examen prédoctoral, dans le répertoire universitaire, les documents promotionnels, les formulaires administratifs et le Guide des études au doctorat en éducation » (p. 9). « Le responsable du programme, en consultation avec le CES et la Doyenne, s'engage à étudier la pertinence de produire un profil d'entrée et de sortie en fonction des besoins des étudiantes et des étudiants inscrits au programme » (p. 8).

Le Comité d'évaluation interne est « d'accord que le milieu minoritaire linguistique ne représente peut-être plus la thématique centrale du programme » mais il veut « quand même garder la thématique du milieu minoritaire linguistique comme toile de fond » (p. 4). Il propose d'étudier cette question avec l'assemblée facultaire : « Concrètement, nous pourrions inviter les partenaires (p. ex. : l'AEFNB, l'ACELF et le MEDPE) et les étudiantes et étudiants ainsi que les diplômés à l'assemblée facultaire proposée en réponse à la dernière recommandation » (p. 5).

Les évaluateurs externes recommandent d'« élaborer un parcours de l'étudiante ou étudiant en rendant explicite les divers jalons et étapes du programme, en fonction du temps prévu pour compléter les exigences du grade, que ce soit à temps plein ou à mi-temps » (p. 24). « Le responsable du programme, en consultation avec le CES et les étudiantes et étudiants actuellement inscrits au doctorat, s'engage à retravailler le Guide des études au doctorat en éducation de sorte qu'il soit plus explicite dans l'explication des divers jalons du programme » (p. 16).

**Recommandation 3**

*Que la Faculté élabore un parcours de l'étudiante ou de l'étudiant en rendant explicite les divers jalons et étapes du programme.*

L'équipe d'évaluation recommande de « revoir les mécanismes de suivi auprès des étudiantes et des étudiants afin de mieux les encadrer tout au long de leur programme (p. ex. : former un comité de thèse, réviser le formulaire du rapport annuel) et officialiser la place du CRDE dans leur parcours » (p. 23). « Le responsable du programme s'engage à prendre contact avec chaque étudiante et étudiant inscrit au programme deux fois par année, dans le but de répondre à leurs questions et de mieux anticiper des irrégularités dans leur cheminement » (p. 15). « La Faculté étudiera la possibilité de créer une structure de supervision étudiante semblable à celle d'autres universités, instaurant un « comité de thèse » qui rencontre l'étudiante ou l'étudiant avec plus de régularité au courant de sa scolarité. Nous consulterons le programme du Doctorat en sciences physiques à l'Université de Moncton à cet effet. Ce nouveau programme semble avoir instauré une telle structure de comité et pourrait nous servir de modèle potentiel » (p. 10).

**Recommandation 4**

*Que la Faculté revoie les mécanismes de suivi auprès des étudiantes et étudiants afin de mieux les encadrer tout au long de leur programme.*

L'équipe d'évaluation suggère de « réviser le formulaire du rapport annuel afin que les questions permettent d'avoir un portrait plus juste du cheminement de l'étudiante ou de l'étudiant en vue de facilement repérer les « drapeaux jaunes et rouges » et d'assurer une responsabilisation de part et d'autre (p. 17). La Faculté indique que « nous pourrions créer un gabarit pour guider la professeure et le professeur, ainsi que l'étudiante et l'étudiant, de sorte que le formulaire soit mieux rempli. Nous pourrions aussi inclure des instructions dans le Guide des études de doctorat en éducation » (p. 10). En ce qui concerne les recommandations qui « touchent directement la population étudiante (appui de différentes sortes, suivi de leur parcours et jalons) », le doyen de la FESR note que « la mise en œuvre de certaines de ces recommandations pourrait diminuer le taux d'abandon relativement élevé du programme et possiblement réduire sa durée moyenne » (p. 1).

**2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants**

L'équipe d'évaluation recommande de « renouveler le dialogue auprès des étudiantes et des étudiants afin de leur faire part des services associés à leur programme et de l'appui offert (promotion des bourses, des ressources matérielles et humaines) et revoir/mettre à jour les outils de promotion » (p. 23).

**Recommandation 5**

*Que la Faculté, la FESR et les services qui y sont associés revoient la coordination et la communication des informations liées à l'appui aux étudiantes et étudiants.*

En ce qui concerne le recrutement des étudiantes et étudiants et le processus d'admission, « la Faculté travaillera de concert avec le bureau de recrutement étudiant à la FESR afin de revoir les outils de promotion du programme de sorte qu'ils soient plus représentatifs des modalités du programme » (p. 15); « La Faculté s'engage à collaborer avec la FESR afin de répondre aux défis identifiés par les étudiantes et les étudiants » : « on parle notamment de délais dans le processus d'admission et de certaines incohérences entre les directives du Guide des études au doctorat en éducation et quelques formulaires de la FESR » (p. 9).

Quant aux services d'appui, « la Faculté est d'accord de réévaluer les mécanismes en place qui servent à promouvoir les services d'appui aux étudiantes et aux étudiants » (p. 9); « La Faculté ajoutera au déroulement de sa rencontre annuelle des étudiantes et des étudiants du 3<sup>e</sup> cycle des informations spécifiques aux occasions de financement et aux ressources matérielles et humaines à leur disposition » (p. 15); « La Faculté travaillera avec la FESR, le service des bourses et aide financière et le bureau du recrutement étudiant afin de revoir les critères d'admissibilité aux bourses et les moyens de les communiquer aux étudiantes et aux étudiants ciblés » (p. 10).

## **2.6 La R-D-C et sa contribution**

Les évaluateurs externes recommandent d'« amorcer un dialogue entre l'administration et le corps professoral sur la place de la recherche dans leur travail, leur niveau d'engagement, la place réservée aux étudiantes et aux étudiants et les façons de mieux les appuyer dans cet aspect de leur travail » (p. 23). Le Comité d'évaluation interne indique que « la Faculté organisera une rencontre où les membres du corps professoral et les instances pourront discuter sur la place de la recherche en éducation et sur la promotion d'un sentiment d'engagement envers le Doctorat en éducation chez l'ensemble du corps professoral » (p. 14) et que « la Faculté cherchera à identifier des moyens concrets pour augmenter la visibilité de ses activités rattachées à la RDC, à l'interne et à l'externe » (p. 11).

Le Comité d'évaluation interne note que « l'idée d'instaurer des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) chez les membres du corps professoral nous semble particulièrement intéressante. Nous pourrions aussi voir à installer un système de mentorat entre les nouvelles professeures ou nouveaux professeurs et les plus expérimentés, de sorte à mieux préparer l'encadrement des étudiantes et des étudiants du 3<sup>e</sup> cycle » (p. 3). Il ajoute que « nous pourrions étudier la possibilité de régulariser un mécanisme d'échange entre les membres du corps professoral sur différents aspects propres aux études doctorales (p. ex. : l'appui aux subventions et à la publication scientifique), peut-être à l'intérieur de notre structure actuelle de l'Assemblée des études supérieures en éducation (AESE) » (p. 6). « Une idée soulevée par les professeures et professeurs consultés serait de tenir un événement de recherche annuel organisé par le CRDE, où professeurs et étudiants pourraient suivre des ateliers guidés autour de thèmes comme la rédaction de demande de subvention et la réalisation des étapes d'un projet de recherche » (p. 11).



Le doyen de la FESR affirme que « bien que cet aspect ne se trouve pas dans les recommandations prioritaires, la RDC et sa contribution au programme a certainement besoin d'une attention particulière (voir page 19) » (p. 2). « Par exemple, on suggère d'engager plus d'étudiantes et d'étudiants dans la réalisation de projets de recherche et de les encourager à présenter leurs résultats à l'interne et à l'externe. Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de rechercher plus vigoureusement pour du financement pour les activités de RDC » (p. 2).

## **2.7 Les programmes et le milieu**

À l'avis des évaluateurs externes, « le programme et le corps professoral de la Faculté des sciences de l'éducation continuent de jouir d'une excellente réputation nationale et internationale pour leur expertise en éducation francophone en contexte minoritaire » (p. 20). Ils notent aussi que « le programme a été très important pour un certain nombre de professeures et de professeurs des divers campus de l'Université de Moncton qui devaient compléter une formation doctorale afin de maintenir leur poste dans diverses facultés, dont la Faculté des sciences de l'éducation » (p. 20).

### **Recommandations**

#### **Recommandation 1**

*Que la Faculté clarifie la notion de la « résidence » et des modalités du programme à mi-temps pour l'ensemble des acteurs et en évalue les modalités et la place dans le programme.*

#### **Recommandation 2**

*Que la Faculté révise les objectifs du programme et précise les résultats d'apprentissage et les finalités voulus en fonction d'une analyse des besoins de la clientèle ciblée. Ces discussions devront aborder à la fois la place de l'éducation francophone en milieu minoritaire dans le programme et l'intégration de la grande diversité d'expertise du corps professoral.*

#### **Recommandation 3**

*Que la Faculté élabore un parcours de l'étudiante ou de l'étudiant en rendant explicite les divers jalons et étapes du programme.*

#### **Recommandation 4**

*Que la Faculté revoie les mécanismes de suivi auprès des étudiantes et étudiants afin de mieux les encadrer tout au long de leur programme.*

#### **Recommandation 5**

*Que la Faculté, la FESR et les services qui y sont associés revoient la coordination et la communication des informations liées à l'appui aux étudiantes et étudiants.*

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés**  
**Doctorat en éducation**

PROGRAMME	INSCRIPTIONS							DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS						
	2013-2014*	2014-2015*	2015-2016*	2016-2017*	2017-2018*	2018-2019**	A2019**	2012-2013*	2013-2014*	2014-2015*	2015-2016*	2016-2017*	2017-2018**	2018-2019**
<b>Doctorat en éducation</b>	21	17	18	19	20	17	16	3	5	5	2	3	1	3

\* Données retrouvées dans le rapport d'autoévaluation.

\*\* Source : Registrariat (U de M)